

Service national universel : ni option, ni généralisation, ni temps scolaires, ni temps extrascolaire ! Stop à l'embrigadement de la jeunesse !

Alors que le président de la République devait annoncer en grande pompe mi-janvier la généralisation du Service National Universel (SNU), puis courant février, cette annonce est repoussée et en suspens. En effet, la date précise de sa généralisation de même que les contours exacts ne sont pas encore connus. Malmené par l'immense mobilisation sociale contre la réforme des retraites, le Gouvernement tremble devant une mobilisation massive de la jeunesse qui s'opposerait à la généralisation du SNU !

La Secrétaire d'Etat, chargée de la Jeunesse et du Service national universel, Sarah El Haïry, mène ainsi une "grande consultation". Faire semblant de demander l'avis de ses concitoyen.nes et des organisations syndicales sur un dispositif dont personne ne veut, y compris les premier.es concerné.es : c'est vu et revu ! Tout parallèle avec le projet de réforme des retraites ne serait que pure coïncidence. **Une délégation de l'Union syndicale Solidaires a été reçue lundi 13 mars et a réitéré l'opposition totale de nos syndicats à ce dispositif coûteux, inutile et dangereux.**

Tout le monde déteste le SNU

Si le Gouvernement panique sur la généralisation du SNU c'est qu'il sait, depuis longtemps déjà, que les organisations de jeunesse et lycéennes sont contre ce dispositif d'endoctrinement et de contrôle de la jeunesse. De fait, les jeunes refusent déjà le SNU en ne s'inscrivant pas aux différents séjours de cohésion. En effet, alors qu'une classe d'âge comporte entre 700 et 800 000 personnes, le SNU n'a jamais réussi à attirer plus de 30 000 jeunes (parfois contraint.e.s par leurs parents d'ailleurs) et cela malgré des moyens démesurés de communication !

"De l'argent, il y en a : pour mettre la jeunesse au pas" (ATTAC)

Alors que les associations et les services de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports font face à un manque de financement criant de l'État, le SNU engendrerait un coût annuel exorbitant, estimé entre 2 et 5 milliards par an.

En effet, le 5ème avis du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) sur le SNU adopté le 5 décembre 2022 précise qu'« en 2021, un peu plus de 61,6 millions € ont été mobilisés pour 14 650 jeunes. », soit 4200€/jeune. Le COJ craint par ailleurs des effets de concurrence budgétaire avec d'autres dispositifs et des reports de crédits au détriment du soutien au secteur associatif par exemple.

Un dispositif dangereux

L'obligation de l'organisateur d'un séjour en accueil collectif de mineurs de garantir la sécurité morale et physique des mineurs est inscrite noir sur blanc dans le code de l'action sociale et des familles. Mais quand c'est sous les drapeaux, pour les ors de la République, les jeunes peuvent bien défaillir et être mis-es en danger !

Ainsi, nous sommes en droit de nous inquiéter de la sécurité physique et psychologique des jeunes pendant le séjour de cohésion de 12 jours. Quel encadrement est-il prévu pour ces mineur-es ? Des anciens militaires représenteraient 1/3 des encadrant.es ! Quelle expérience ont-ils de la prise en charge d'un groupe de mineur-es et ce, pendant de longues journées puisque le lever a lieu à 6h30 et l'extinction des feux prévue à 22h30 ? Ainsi, des jeunes volontaires au SNU témoignent de malaises lors d'une cérémonie d'inauguration durant plusieurs heures sous de fortes chaleurs. D'autres rapportent des faits de discriminations, des vexations, punitions corporelles, et même des violences sexistes et sexuelles de la part des encadrant-es.

Qu'en est-il de la sécurité des jeunes et du respect du rythme physiologique ? Qu'en est-il de l'accueil de jeunes LGBTQIA+ et plus largement de toute personne n'entrant pas dans le cadre hétéronormatif ?

[Les questions et alertes sont nombreuses.](#) De nombreux cas sont remontés dans la presse lorsqu'ils parviennent à être divulgués et communiqués. Mais combien de faits supplémentaires ont-ils été dissimulés pour préserver la communication gouvernementale ? Combien d'agent.es d'Etat ont-ils été censuré.es dans les retours d'expérience sur le SNU ([les fameux RETEX](#)) ? Faudrait-il un drame pour que cela cesse ?

1 pas en avant, 3 pas en arrière, c'est la politique du gouvernement

Le SNU et la communication gouvernementale incarnée par Sarah El Haïry sont marqués par une logique d'endoctrinement et de martellement démagogique s'appuyant sur des concepts vidés de leur sens ou dévoyés tels que « valeurs républicaines », « laïcité ». Cette démarche est loin de répondre aux enjeux de défiance d'une partie toujours plus importante de la population envers les institutions, quand le jeu du gouvernement est de poursuivre dans le même temps la destruction des services publics (hôpitaux, écoles, universités, secteur culturel...).

Pour faire vivre les valeurs d'égalité nous avons de nombreuses propositions qui nous semblent bien plus utiles et efficaces : investissement massif dans les services publics, plan contre les violences sexistes et sexuelles, égalité salariale, arrêt des politiques racistes (loi immigration)...

Non, l'engagement ne peut pas exister sous la contrainte.

Non, le SNU n'est pas digne d'un service public émancipateur et solidaire.

Oui, l'engagement est émancipateur quand il est volontaire et s'inscrit dans des démarches d'éducation populaire et de développement de l'esprit critique. Les associations et fédérations d'éducation populaire sont largement investies sur ces champs !

Oui, la jeunesse s'engage et n'a pas attendu le SNU pour s'organiser et penser un nouveau projet social écologique et libre d'oppression !

Battre en retraite

Ladite consultation entre la Secrétaire d'Etat, Sarah El Haïry, et la délégation de l'Union syndicale Solidaires, de ce lundi 13 mars, a été l'occasion de rappeler le positionnement de Solidaires contre le SNU, ainsi que le besoin pressant pour le gouvernement de savoir écouter un pays qui se soulève et de battre en retraite !

Le Service National Universel Quésako ?

Présenté par le gouvernement comme un « projet d'émancipation de la jeunesse », le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans. Actuellement proposé sur la base du volontariat, il a vocation à devenir obligatoire. Il s'articule en trois étapes tournées autour de « l'engagement » :

- 1) un séjour de cohésion de deux semaines*
- 2) une mission d'intérêt général de 84 heures*
- 3) la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois*

Le séjour de cohésion est très marqué militairement, il se déroule en uniforme, les journées sont rythmées (6h30 à 22h30) par des temps très patriotiques (Marseillaise, levée des couleurs).

A ce jour deux hypothèses restent sur la table concernant la généralisation du SNU et le séjour, qui cristallise les oppositions :

1) Déploiement du SNU sur le temps scolaire : *séjour de cohésion de deux semaines obligatoire.*

Problème : les professeur.es notamment dénoncent depuis des années la dégradation de leurs conditions de travail, et le fait qu'il est de plus en plus difficile pour elles et eux de terminer le programme avec leurs élèves. De plus, ce financement aurait pu bénéficier aux classes découvertes, à l'augmentation des salaires, à la baisse des effectifs dans les classes...

2) Déploiement du SNU sur le temps extrascolaire : *séjour de cohésion de deux semaines non obligatoire*
Problème : les acteurs de la filière animation alertent depuis 2 ans sur le fait qu'il est très difficile de recruter des animateur.ices pour les temps péri et extrascolaires, et ce, en grande partie dû aux contrats précaires (CDD, CEE par exemples) et aux salaires de misère proposés. Selon les structures employeuses (associations, collectivités), il n'est pas possible d'augmenter les salaires sans hausse de financement de l'Etat. Le budget du SNU pourrait donc être utilisé pour une filière en grande difficulté. De plus, l'organisation des séjours en temps extrascolaire entraînerait une concurrence directe avec l'organisation des accueils collectifs de mineurs afin de trouver des lieux vacants, en nombre insuffisant.

L'Union syndicale Solidaires, membre du collectif « Non au SNU » propose une troisième hypothèse : arrêt du dispositif et redéploiement du budget SNU afin de financer d'autres dispositifs existants (« Classes Découvertes », « Vacances apprenantes »...), d'améliorer les salaires et les conditions de travail des salarié.es de l'animation et des fonctionnaires travaillant à l'émancipation des jeunes, et de reconnaître le travail indispensable des associations d'éducation populaire.

Nous sommes déterminé.e.s à combattre le SNU, ce projet scélérat d'endoctrinement et de militarisation de la jeunesse, avec tou.te.s ceux et celles qui le veulent, dont les organisations de jeunesse et principalement les organisations lycéennes.

